

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ALERTE À LA BOMBE DANS 9 INTERNATS DU DEPARTEMENT

Mont-de-Marsan, le 24 novembre 2023

Le jeudi 23 novembre au soir, 9 nouveaux établissements d'enseignement du département, abritant tous un internat, ont fait l'objet d'une alerte à la bombe, selon les mêmes modalités et dans les mêmes termes que les 3 établissements impactés la nuit précédente et le matin même.

La direction des établissements, en lien avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale et la préfecture des Landes, a décidé de procéder à l'évacuation des internats, le temps pour les forces de police et de gendarmerie de procéder à une levée de doute. Aucun élément suspect n'ayant été identifié, la réintégration des internes a pu avoir lieu dans la foulée.

Les forces de sécurité ont par la suite procédé à l'inspection complète de chacun des établissements, sur l'ensemble de la nuit et encore ce matin, afin de permettre un accueil normal et sécurisé des élèves.

Madame la préfète des Landes remercie vivement les policiers nationaux, les gendarmes et les personnels des établissements, mobilisés en nombre toute la nuit.

Il convient de rappeler que les fausses alertes, canulars ou autres appels malveillants constituent un délit au regard de l'article 322-14 du Code pénal : « Le fait de communiquer ou de divulguer une fausse information dans le but de faire croire qu'une destruction, une dégradation ou une détérioration dangereuse pour les personnes va être ou a été commise est puni d'une peine allant jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende ».

Les auteurs de ces actes sont systématiquement recherchés.

Cabinet de la préfète des Landes
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
05 58 06 72 49 / 07 89 05 11 72 / 06 32 63 68 82

 pref-communication@landes.gouv.fr

 <https://www.landes.gouv.fr/>

Suivez-nous sur :



24 Rue Victor Hugo, 40 021
Mont-de-Marsan